LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'ENLÈVEMENT DE L'EX-PREMIER MINISTRE DE L'ITALIE, ALDO MORO—EXPRESSION D'ESPOIR D'UNE LIBÉRATION PROCHAINE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur l'Orateur, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je propose, appuyé par le député de York-Ouest (M. Fleming):

Qu'à la suite de l'enlèvement, ce matin à Rome, de l'ex-premier ministre Aldo Moro, personnalité politique respectée dans le monde entier pour son intégrité et sa stature, la Chambre exprime au gouvernement italien le choc profond qu'elle a ressenti, ainsi que toute la population canadienne, à l'annonce de cet enlèvement et exprime l'espoir et le désir de tout le Canada de voir M. Moro libéré bientôt indemne.

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Aux termes de l'article 43 du Règlement, une motion de ce genre ne peut être mise en délibération qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: La Chambre a pris connaissance des termes de la motion...

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Nous passons donc à la période des questions.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'INDUSTRIE

LE DÉFICIT COMMERCIAL PAR SUITE DE L'ACCORD CANADO-AMÉRICAIN DE L'AUTOMOBILE

M. Bill Kempling (Halton-Wentworth): Monsieur l'Orateur, je veux poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce au sujet de notre déficit commercial au chapitre des pièces automobiles, dont nous notons qu'il a augmenté de 8.5 p. 100 pour atteindre 1.088 milliard de dollars. Le ministre aurait déclaré récemment à l'émission «Question Period» de CTV:

L'accord de l'automobile nous a très bien servi: nous n'avons perdu qu'un milliard de dollars au titre des pièces.

Et il aurait ajouté:

Le Canada pourrait peut-être tirer avantage d'autres accords semblables.

Le ministre sait-il que cinq années de suite nous avons accusé un déficit commercial au chapitre de l'automobile? Ces déficits donnent la somme de 5.653 milliards de dollars et représentent 39 p. 100 du déficit global de notre balance des paiements depuis cinq ans. Signalons que l'étude que son ministère a effectuée sur l'accord de l'automobile indique que notre part des nouvelles activités commerciales déclinera vraisemblablement du fait que les nouveaux investissements se concentrent aux États-Unis. Compte tenu de l'effet sur notre balance des paiements du déséquilibre actuel du commerce de l'automobile, le ministre croit-il toujours que le gouvernement a lieu d'être fier de ses réalisations?

Questions orales

• (1417)

L'hon. Jack H. Horner (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, on peut considérer l'accord sur les produits de l'automobile sous de nombreux angles. Nous y avons gagné sur le plan de l'emploi. Les Canadiens représentent 11.2 p. 100 de la main-d'œuvre dans l'industrie de l'automobile et 8.9 p. 100 du marché. En fait, nos exportations de véhicules et de pièces automobiles ont augmenté d'environ 25 p. 100 l'an dernier. J'ai bon espoir que nos efforts nous permettront en 1978 de nous rapprocher du point d'équilibre dans l'ensemble du commerce des voitures et des pièces entre le Canada et les États-Unis. Si le député veut bien comparer les 8.5 p. 100 dont il parle et notre taux d'inflation, il se rendra compte que nous tenons très bien notre bout.

M. Kempling: Monsieur l'Orateur, je ne crois pas qu'un déficit commercial de 1,088 millions de dollars nous permette d'affirmer que nous tenons très bien notre bout. Quoi qu'il en soit, l'accord sur l'automobile est un accord bilatéral entre le Canada et les États-Unis. Toutefois, du côté canadien, c'est un accord multilatéral.

J'aimerais demander au ministre pourquoi le gouvernement n'a pas négocié avec les Américains la teneur en éléments nord-américains de la production automobile et signé ensuite un accord là-dessus précisant la proportion des pièces que nous aurions pu fabriquer. Pourquoi n'a-t-on pas agi ainsi pour contrebalancer les lourdes pertes que nous subissons maintenant parce qu'il nous fait importer les pièces?

M. Horner: Monsieur l'Orateur, nos exportations d'automobiles ont augmenté d'environ 26 p. 100 l'an dernier par rapport à 1976. Pour être en mesure d'exporter davantage de véhicules automobiles, nous devons importer les pièces qui entrent dans leur fabrication.

Une voix: C'est intelligent!

M. Horner: Si nos exportations d'automobiles augmentent, il est entendu dans l'accord que davantage de pièces devront nous être fournies pour satisfaire à la demande. Le député propose que nous demandions aux États-Unis de renégocier le pacte automobile. C'est une idée que j'envisage périodiquement, mais nous ne désespérons pas encore du pacte automobile. Nous croyons qu'avec beaucoup plus d'encouragements, nous pouvons obtenir qu'un plus grand nombre de pièces soient fabriquées au Canada.

M. Kempling: Monsieur l'Orateur, je ne prétends pas qu'il faille renégocier l'accord automobile, car il est actuellement en vigueur. Je m'inquiète au sujet des pièces en provenance du Brésil et du Mexique. Je veux parler de la proportion de pièces en provenance de l'Amérique du Nord. Je voudrais poser au ministre la question suivante: Quels pourparlers se poursuivent avec la société Chrysler au sujet de la fermeture de sa fabrique de camions à Windsor? Sait-il que nous perdrons 800 emplois? Sait-il quelle sera la répercussion de la chose sur notre balance de paiements et notre balance commerciale et quel sera son effet sur l'équation de la valeur canadienne ajoutée de Chrysler dans l'accord automobile?